

→ CLUB
LOOKÉA



CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIÈRES

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – MAROC*

Les passagers de 12 ans et plus arrivant sur le territoire marocain doivent obligatoirement présenter à leur embarquement l'un des documents suivants :

- Soit un **pass vaccinal valide** prouvant la réception de trois doses ou, à défaut, deux doses dont le délai d'administration de la 2ème n'excède pas quatre mois.
- soit un **résultat négatif au test RT-PCR obtenu dans les 72 heures** précédant le départ.
- Tous les voyageurs doivent **présenter un « Formulaire de santé publique pour les passagers » (Health Passenger Form)** imprimé et signé à leur arrivée au Maroc.

Ces informations évoluent très fréquemment, nous vous conseillons de consulter régulièrement la rubrique Voyaging sur notre site internet et le site du Ministère des Affaires étrangères.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

Les passagers âgés de 6 ans et plus seront soumis à un test de dépistage de l'antigène Covid-19 à leur arrivée. Les passagers peuvent également être soumis à un test PCR à l'arrivée, au hasard.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet¹ :

- Fournir un certificat de vaccination.

Pour les voyageurs de 12 ans et plus, non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet fournir :

- Soit le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.
- Soit un certificat de rétablissement (résultat positif à un test PCR ou antigénique réalisé plus de onze jours avant le départ).

Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test). Le coût du test PCR est d'environ 50€ par personne et reste à votre charge. (Règlement en espèces). Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.

- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport une copie numérique d'un formulaire de localisation numérique des passagers (dPLF) rempli avant le voyage sur le site <https://app.euplf.eu/#/>.

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

¹ Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponibles sur ce site :

https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet

Date de la dernière mise à jour : 31/05/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..